



## Trop de jeunes entre 15 et 29 ans rencontrent de nombreux obstacles ...

CLAIRE BERNOT-CABOCHE • INTERVIEW

Docteure ès sciences de l'éducation à L'Université Lumière Lyon 2

**D**epuis 2012, Claire Bernot-Caboche a engagé des travaux de recherche sur le public des jeunes invisibles. Elle a accepté de mettre son expertise au service de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences. Cette démarche est maillée avec les Appels à projets (AAP) "Repérage" de la Direccte de Bourgogne-Franche-Comté.



Claire Bernot-Caboche, en 2012, vous avez engagé un travail de recherche sur les jeunes invisibles en France et en Europe.

Pourquoi avoir mené cette recherche sur un sujet aussi complexe ?

Mes engagements professionnel, associatif, politique, syndical... m'ont amenée à me poser des questions sans trouver de réponse : je faisais le constat de l'évolution du retrait social, du non-recours, concernant des publics nouveaux, sans que ce sujet ne soit une priorité pour les décideurs.

J'ai voulu vérifier scientifiquement mon ressenti quand la notion de NEET\* n'existait pas sur la scène publique. C'était un véritable défi.

Comment avez-vous procédé pour mener à bien ce travail ?

Pour modéliser un objet tel que celui des "invisibles", j'ai procédé par étape :

- 1> sérier le public des jeunes qualifiés d'"invisibles" définir leurs problématiques, comprendre les nouvelles générations ;
- 2> établir une cartographie quantitative du public et affiner leur sociologie à géométrie variable ;
- 3> construire une cartographie qualitative de l'offre jeunesse globale et inventer un "Agenda social de la jeunesse" pour améliorer le diagnostic territorial ;
- 4> et enfin, penser une politique jeunesse adaptée à ce problème de société inédit en proposant un nouveau paradigme et plusieurs pistes. Et en parallèle j'ai réalisé une étude comparative entre plusieurs pays d'Europe pour situer la France dans sa capacité à faciliter le passage de la jeunesse à la condition d'adulte.

Qu'entendez-vous par invisibilité ?

Comment définir le jeune invisible et le qualifier ?

J'entends les jeunes 15-29 ans – ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement – composant le "stock" des "invisibles" (alimenté par le "flux" des décrocheurs). Ils sont "invisibles" dans la société et dans les statistiques, ceux qui se définissent comme n'étant "rien", ils sont en souffrance psychique due, en partie, à leur ressenti d'inutilité sociale. Mais l'invisibilité peut se définir aussi par une offre "invisible" et illisible pour les jeunes et les familles, voire les acteurs, alors qu'elle est foisonnante.

\*NEET : ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, mesure internationale



Peut-on dénombrer les jeunes invisibles et caractériser des degrés d'invisibilité ?  
Quelle méthode avez-vous utilisée pour y parvenir ?  
Quels résultats ?

Compter les "invisibles" fut une gageure. J'ai qualifié ma méthode de calcul d'entonnoir : nous partons de la population et soustrayons progressivement les visibles en éducation, en formation, en emploi... puis les jeunes en risque de devenir "invisibles" en emploi précaire (degré 1), puis en accompagnement long (degré 2), en accompagnement court (degré 3 impossible à calculer en l'état), pour obtenir les "invisibles" sans aucun statut (degré 4) dépassant le million de jeunes, avec plusieurs enseignements : plus le jeune "vieillit", plus il a de risque de se retrouver en invisibilité totale (60 % entre 25-29 ans) ; 87 % des "invisibles" habitent en dehors des Zones sensibles en milieu diffus et 40 % sont issus de milieux plutôt favorisés, ce qui produit du descendeur social incompris des familles et, de nombreux exclus des politiques publiques.

Quels enseignements tirez-vous de ces travaux ?  
Quels usages ? Quelles suites possibles ?

Il ressort de ce travail de recherche un sentiment d'inquiétude profond pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain. Ce furent pour moi 4 années d'abnégation pour démontrer qu'il était urgent d'agir à tous les niveaux de la société afin de réfléchir à un avenir pour tous les jeunes et d'agir à tous les niveaux de la société. Seule experte sur la jeunesse "invisible" avec cette vision globale de la problématique, je me devais de continuer ma recherche sur le terrain, de faire partager mon expertise et d'envisager la mise en œuvre de certaines expérimentations auxquelles j'étais attachée.

Vous avez accepté que la région Bourgogne-Franche-Comté puisse bénéficier de votre expérience dans le cadre du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences.

Pourquoi cet engagement ? Avec quels objectifs ?

Mes travaux de recherche publiés et mes résultats reconnus, il m'a semblé nécessaire de répondre aux sollicitations des acteurs et des élus. J'ai fait le choix de cet engagement citoyen plutôt que professionnel pour montrer que le changement sociétal est possible et que, lorsque la question de la volonté politique est résolue, toute expérimentation est envisageable et surtout réalisable dans l'espoir de la généraliser après analyse et amélioration, comme ce fut le cas des Missions locales par exemple.

Ces travaux sont menés au sein du groupe de travail "les invisibles" du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences.

Comment le groupe s'est-il emparé de cette question des jeunes invisibles ?

Cette question des "invisibles" est très sensible : tant que les politiques ne s'emparent pas du sujet, tant que la situation n'est pas reconnue comme étant un danger pour la société et qu'elle n'est pas médiatisée, les acteurs n'ont pas les outils pour agir. Ils peuvent se sentir "coupables" de ne pas y arriver, à l'identique des familles concernées qui ne comprennent pas le descendeur social subi par leur enfant. Alors, à mon sens, le groupe a été d'un grand professionnalisme et a su dépasser les premiers ressentis pour s'engager pleinement dans ce projet ambitieux proposé par la Région. Je sens également une certaine appétence pour cette méthode de travail collectif, un investissement plaisant à constater et, une volonté d'aller au bout des différentes expérimentations. Je constate également une créativité et une adaptabilité de la part des acteurs qui ont répondu aux appels à projet.

Quel échelon géographique vous semble le plus pertinent pour opérationnaliser cette démarche ?  
Pour quels résultats attendus ?

Une politique publique nationale de jeunesse, inscrite dans la politique européenne parce que tous les pays sont touchés par ce fléau, déclinée et coordonnée en région, doit être animée au niveau des EPCI\* ou agglomérations à fiscalité propre..., au plus près du territoire et des publics concernés, mais aussi parce qu'une ville seule ne peut offrir l'ensemble de l'offre nécessaire à un jeune "invisible" dont les problématiques sont multiples : "un jeune, un ou des problèmes, un jeune, une ou des solutions". Il faudra juste vérifier et adapter, si besoin, la pertinence de ce niveau suivant la typologie du territoire (rural, rurbain, urbain). Le maillage de proximité doit être le plus fin possible, l'offre la plus diverse pour que le jeune, entré dans une dynamique d'accompagnement puis de projet, ne soit pas déçu et ne décroche pas à nouveau. ■

\*EPCI : Établissements publics de coopération intercommunale